



Revue du Laboratoire Africain de Démographie et  
des Dynamiques Spatiales

**ISSN: 2707-0395**

*N°10 \_ Décembre 2023*

“

Mieux comprendre l'espace

”

Département de Géographie  
Université Alassane Ouattara

Courriel : [revuegeovision@gmail.com](mailto:revuegeovision@gmail.com)

Site web : [www.revuegeovision.laboraddys.org](http://www.revuegeovision.laboraddys.org)

## INDEXATIONS



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23386>



<https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985>

**ADMINISTRATION DE LA REVUE**

**Directeur de publication** : Pr MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

**Rédacteur en chef** : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

**Rédacteur en chef adjoint** : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

**SECRETARIAT DE RÉDACTION**

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, Chercheur Indépendant

Dr ADOU Bosson Camille, Géographe, Enseignant-Chercheur, Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)

Dr TANOH Ané Landry, Géographe, Chercheur Indépendant

**COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE**

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

**1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :** 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

**2. Les illustrations :** les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

**3. Notes et références :** 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).

**4. La bibliographie :** elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses* : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BÉCHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : [http://www.ins.ci/n/documents/travail\\_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf](http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf), consulté le 12 avril 2019, 80 p.

## Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue GéoVision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. GéoVision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an (en anglais et en français).

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

## **AVERTISSEMENT**

**Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue GéoVision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.**

**SOMMAIRE**

ANALYSE DE LA RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT D'ÈKPE, COMMUNE DE SEME-PODJI AU BENIN

**NOFODO INNOCENT GBAÏ, DJAFAROU ABDOULAYE, Ismaël E. PADONOU, Brice A. H. TENTE, Jean Bosco K. VODOUNOU..... 12**

ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DES VILLES DE TOUBORO ET DE MADINRIN AU NORD-CAMEROUN

**NDJIDDA PALOU Justin<sup>1</sup> et TCHOTSOUA Michel<sup>2</sup>..... 30**

CONTRIBUTION DU TRANSPORT ROUTIER A L'ESSOR URBAIN DE LA VILLE DE SEGOU AU MALI

**DOUMBIA Siaka<sup>1</sup>, IBRAHIMA Aliou<sup>2</sup>, ABDOUL KADRI Koll<sup>3</sup>, BAH Sory Ibrahima<sup>4</sup>, SOIBA Alhousseyni<sup>5</sup> ..... 46**

VARIABILITÉ DE LA PLUVIOMÉTRIE DANS LE NORD-OUEST DU SÉNÉGAL

**SOULEYMANE DIALLO <sup>1</sup>, CHEIKH DIOP <sup>2</sup>..... 55**

LA MOTO-TAXI DANS LE TRANSPORT COLLECTIF À DAKAR (SÉNÉGAL) : ENTRE STRATÉGIE DE SURVIE DES ACTEURS, EFFICACITÉ DANS LES DÉPLACEMENTS ET DÉRIVÉS

**FALL Awa<sup>1</sup>, NGOM Ndèye<sup>2</sup>, CASSE Lamine Ousmane<sup>3</sup>, GNING Djibril<sup>4</sup>..... 65**

GENRE, RECOURS ET LES DÉTERMINANTS DE L'ACCÈS AUX RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES DANS LES MÉNAGES RURAUX DE LA PRÉFECTURE DE TONE (RÉGION DES SAVANES AU TOGO)

**Yendoubouan NANGUEPAGUE<sup>1</sup>, Edinam KOLA<sup>2</sup>..... 80**

ANALYSE FLORISTIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA VÉGÉTATION DES COLLINES DU CANTON D'ATALOTE DANS LA COMMUNE DE KERAN 2 (NORD-TOGO)

**AKAME Laounta ..... 96**

REGARD SUR LE TOURISME RÉSIDENTIEL EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LE CAS DE LA STATION BALNÉAIRE DE SALY PORTUDAL (SÉNÉGAL)

**Elhadji Babacar NDAO<sup>1</sup>, Cheikh Samba WADE<sup>2</sup>, Aly SAMBOU<sup>3</sup> ..... 111**

LE TOURISME COMME ALTERNATIVE À LA PRODUCTION DU CANNABIS DANS LES ÎLES KARONE EN CASAMANCE (SÉNÉGAL)

**Philippe Ndiaga Ba<sup>1</sup>, Mamadou Diombéra<sup>2</sup>..... 128**



LES UNITÉS DE PRODUCTION DE L'ATTIÉKÉ DANS LA VILLE DE GRAND-LAHOU A L'ÉPREUVE DE LA CULTURE DU MANIOC (CÔTE D'IVOIRE)

**Kouassi Séverin KOUAKOU<sup>1</sup>, Koffi Jean Marius Boris KOUAME<sup>2</sup> ..... 142**

DE LA NÉCESSITÉ D'UN SERVICE DE COMMUNICATION À LA MAIRIE DE GRAND-BASSAM

**Guy-Venance GNAKO..... 157**

LES COMMUNES CÔTIÈRES DU SÉNÉGAL FACE AUX DÉFIS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : CAS DES INONDATIONS DANS LA COMMUNE DE THIAROYE SUR MER

**Mame Cheikh NGOM<sup>1</sup>, Abibatou SARRE<sup>2</sup>, Madior LY<sup>3</sup>, Didier DESPOND<sup>4</sup>..... 168**

GOUVERNANCE DU FONCIER URBAIN À KATIOLA (CÔTE D'IVOIRE) : DES DISCORDS DANS LA GESTION D'UNE RESSOURCE CONVOITÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

**KONAN Kouakou Attien Jean-Michel<sup>1</sup>, COULIBALY Karamoko<sup>2</sup>, YAPI Atsé Calvin<sup>3</sup>..... 184**

LES PROFESSEURS D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE DU CYCLE SECONDAIRE DES INSPECTIONS D'ACADÉMIE (IA) DE DAKAR ET DE SÉDHIU (SÉNÉGAL) À L'ÉPREUVE DE L'USAGE PÉDAGOGIQUE DE LA CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

**Amadou Tidiane DIALLO<sup>1</sup>, Mamadou Bouna TIMÉRA<sup>2</sup>..... 195**

IMPACT DE LA PRODUCTION DE LA BANANE PLANTAIN SUR L'AUTONOMISATION DE LA FEMME EN ZONE RURALE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAFLÉ, CÔTE D'IVOIRE

**SILUE FONOLOUROUGO<sup>1</sup>, YEO NAVANHAN<sup>2</sup>, VEI KPAN NOEL<sup>3</sup> ..... 207**

CAUSES ET CONSÉQUENCES DE LA DÉPERDITION SCOLAIRE FÉMININE AU LYCÉE ASKIA MOHAMED (LAM) DANS LE DISTRICT DE BAMAKO AU MALI

**Modibo Z. COULIBALY<sup>1\*</sup>, Bakari SANOGO<sup>2</sup>, Alassan KEITA<sup>3</sup> ..... 222**

LES CURRICULUMS DE GÉOGRAPHIE DU SECONDAIRE GENERAL IVOIRIEN : QUEL PARADIGME DOMINANT DANS UN CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD) ?

**Kouadio Jean-Pierre OUSSOU ..... 235**

DÉSTRUCTURATION DU G5 SAHEL ET PERSPECTIVE TERRORISTE DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CBLT

**Christian EYAGA<sup>1</sup>, Brahim Nouradine MAHAMAT<sup>2</sup>, Désiré NDOKI<sup>3</sup> ..... 249**

L'ACCOMPAGNEMENT DES FRERES ET SŒURS DANS LA SCOLARITE DE LEUR GERMAIN AUTISTE

**Alimata SAWADO**..... 266

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES RÉSIDENTS EN ZONE PORTUAIRE D'ABIDJAN

**KANGA Konan Victorien**..... 276

PRATIQUES URBAINES ET DÉGRADATION DU CADRE DE VIE DANS L'ARRONDISSEMENT 2 BACONGO À BRAZZAVILLE (RÉPUBLIQUE DU CONGO)

**BAKANAHONDA Syviney Franck Laurel**..... 290

LES PETITS MÉTIERS SUR LE DOMAINE UNIVERSITAIRE A NIAMEY (NIGER)

**BOUBACAR AKALI Haoua<sup>1</sup>, MOUSSA YAYE Abdoul Bachirou<sup>2</sup>, MOTCHO Kokou Henri<sup>3</sup>**  
..... 298

EFFETS DE LA RÉFORME DU SECTEUR DES ENGRAIS SUR LES PETITS PRODUCTEURS DU SOUCHET (CYPERUS ESCULENTUS L.) DE LA RÉGION DE MARADI (NIGER)

**Saley SOULEY <sup>1\*</sup>, Bachirou SEYNI BODO <sup>2</sup> et Maman WAZIRI MATO <sup>3</sup>** ..... 313

ÉTUDE COMPARÉE DE LA PERCEPTION PAYSANNE ET DONNÉES D'IMAGES SATELLITAIRES SUR L'ÉVOLUTION DU COUVERT VÉGÉTAL DANS LA RÉGION DU GBÔKLÈ

**Konan Henri AHOUE**..... 327

AGRICULTURE URBAINE ET GESTION DE L'ESPACE DANS LA VILLE DE N'DJAMENA (TCHAD)

**ABDEL-AZIZ Moussa Issa** ..... 346

CAUSE DES CRISES ALIMENTAIRES AU NIGER

**Mahamadou YACOUBOU**..... 360

SUIVI PAR TÉLÉDÉTECTION DU STRESS HYDRIQUE DU COTONNIER DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE DIANRA (NORD-CÔTE D'IVOIRE)

**Kagnatié Rahimat-Samira FOFANA<sup>1</sup>; KANGA Kouakou Hermann Michel <sup>2</sup>; Zambélé Armand TRA BI <sup>3</sup>; Joseph Jordan Harris DJOMAN <sup>4</sup>; Djénébou SOUMAHORO <sup>5</sup>**.....374

VILLES MINIÈRES AU GABON : LES CARENCES ENVIRONNEMENTALES DANS L'URBANISATION DE MOANDA

<b>Jean-Kevin Aimé TSIBA .....</b>	<b>390</b>
VARIABILITÉ CLIMATIQUE ET DYNAMIQUE DU COUVERT VÉGÉTAL DANS UN CONTEXTE SPATIAL ANTHROPISÉ : CAS DE LA PARTIE EST DU BASSIN ARACHIDIER DU DÉPARTEMENT DE THIÈS (BADT), CENTRE-OUEST DU SÉNÉGAL	
<b>Abdoulaye SOUGOU<sup>1</sup>, Amadou Tidiane DIA<sup>1</sup>, Mouhamadou Bassirou SECK<sup>1</sup>, Dame GUEYE<sup>2</sup>, Mamadou SARR<sup>3</sup> &amp; Boubou Aldiouma SY<sup>1</sup> .....</b>	<b>404</b>
IMPACTS DE LA DYNAMIQUE SPATIOTEMPORELLE DES ACTIVITÉS EXTRACTIVES DE PHOSPHATE SUR LES UNITÉS DE PAYSAGE DANS LA COMMUNE DE TAÏBA NDIAYE, OUEST DU SÉNÉGAL	
<b>Balla DIOP, Abdoulaye SOUGOU, Amadou Tidiane DIA &amp; Boubou Aldiouma SY.....</b>	<b>421</b>
LES MIGRATIONS DES ADOLESCENTS EN MILIEU RURAL BURKINABÉ : ENTRE PERCEPTION DU « CHANGEMENT CLIMATIQUE » ET STRATÉGIES D'ADAPTATION FAMILIALES	
<b>IRISSA ZIDNABA .....</b>	<b>439</b>
ESSAI D'ANALYSE PROSPECTIVE DES MUTATIONS SPATIALES SUR UN LITTORAL AFRICAIN LE CAS DE LA COMMUNE D'AKANDA AU GABON	
<b>Arnaud MOUAMOU<sup>1</sup>, Brice D. KOUMBA MABERT<sup>1</sup>, Nicaise RABENKOGO<sup>2</sup>, Libert B. TONFACK<sup>3</sup>.....</b>	<b>453</b>

## DE LA NÉCESSITÉ D'UN SERVICE DE COMMUNICATION À LA MAIRIE DE GRAND-BASSAM

Guy-Venance GNAKO

*Université Péléforo Gbon Coulibaly de Korhogo*

[gnako.venance@gmail.com](mailto:gnako.venance@gmail.com)

### Résumé

Avec l'avènement des lois sur la décentralisation, les collectivités territoriales en générale et les communes en particulier sont devenues des acteurs majeurs du développement local. Les enjeux territoriaux sont nombreux : construire la cohésion entre les différents groupes ethnoculturels dans les territoires, construire l'identité du territoire, mettre en œuvre un développement local participatif, collecter et diffuser l'information locale, préserver l'environnement et la biodiversité dans les territoires. Tous ces défis ne peuvent être relevés sans la contribution active des actions de communication. Cet article a pour objectif de faire l'état des lieux de la communication à la mairie de Grand-Bassam. Dans la perspective d'analyser de façon critique et de comprendre la place de la communication dans cette structure, nous avons fait l'option d'une recherche qualitative. De ce point de vue, le guide d'entretien, la recherche documentaire et l'observation directe ont été utilisés comme instrument de collecte de donnée. Les résultats de cette recherche montrent que la fonction communication n'apparaît pas dans l'organigramme de la mairie de Grand-Bassam. Cela est la conséquence de l'insuffisance du cadre organique des emplois qui régit de façon générale les collectivités locales en Côte d'Ivoire.

**Mots clés :** Communication, information, collectivité territoriale, développement, Grand-Bassam.

### THE NEED FOR A COMMUNICATIONS DEPARTMENT AT GRAND-BASSAM TOWN HALL

### Abstract

With the advent of laws on political decentralization, territorial communities in general and municipalities in particular have become major actors in local development. The territorial challenges are numerous: building cohesion between the different ethnocultural groups in the territories, building the identity of the territory, implementing participatory local development, collecting and disseminating local information, preserving the environment and biodiversity in the territories. All these challenges cannot be met without the active contribution of communication. This article aims to understand the place of communication in the organizational and operating system of the municipality of Grand-Bassam. In order to identify the purpose of the present study, we opted for qualitative research with the interview guide and direct observation as a data collection instrument. The results of this research show that the communication function in the commune of Grand-Bassam is still in its embryonic state. The shortcomings essentially boil down to, on the one hand, the institutional framework for communication which is inappropriate and, on the other hand, the difficulties for communicating personnel in developing a communication strategy with a view to consolidating social cohesion and promoting the municipality.

**Keywords:** Communication, information, territorial community, development, Grand-Bassam.

### Introduction

L'importance de la communication n'est plus à démontrer. Elle est aujourd'hui incontournable dans l'exercice ou la promotion de toute activité qui implique l'intervention de l'homme. Est-il possible dans ce troisième millénaire d'agir sans communiquer ? Dans le domaine spécifique des politiques publiques, la communication permet à l'action publique d'être visible, lisible et compréhensible.

Les collectivités territoriales dont la raison d'être est de concourir, d'une part avec l'administration centrale et d'autre part avec les populations locales au développement économique, social et culturel des territoires ont plus que besoin d'un service de communication. En effet, les collectivités territoriales et les services de l'Etat ont besoin de coordonner leurs actions de développement. Ensuite, les conseils municipaux ont la responsabilité de mobiliser les populations, de mettre à disposition l'information territoriale et de créer des liens entre les différents segments du corps social pour un développement local inclusif.

Comme bon nombre de communes dans la région du Sud-Comoé, la mairie de Grand-Bassam ne dispose pas de service de communication (G. Guy-Venance, 2020). Pourtant, du point de vue de la communication, la commune de Grand-Bassam doit pouvoir relever deux défis majeurs. Le premier est celui du vivre ensemble et de la cohésion sociale. En effet, l'éternel conflit entre les peuples N'zima et Abouré Êhê sur les questions d'antériorité et de terre est de notoriété publique, mais également les dissensions internes à ces peuples (K. Arsène et E. Jean-Baptiste, 2021) ont un impact négatif sur l'ensemble des interactions dans la commune. En plus, le surpeuplement de la ville d'Abidjan qui est estimé à 7127 hab/km<sup>2</sup> (K. Raphaël, 2012, p. 2) a conduit les populations à migrer vers les localités environnantes dont la commune de Grand-Bassam. Ce mouvement de populations (45 875 habitants en 1998, 84 848 en 2014 et 124 567 Habitants en 2021 (INS, RGPH 98, 2014, 2021)) fait de ce territoire un espace de forte diversité ethnoculturelle. Dans les espaces de diversité culturelle il se pose très souvent les questions du vivre ensemble et de l'harmonie sociale (M. Mirela, 2010) ; (N. Emmanuel, 2021).

Le second défi est celui de la promotion de la destination Grand-Bassam au plan touristique. La commune est ouverte sur le littoral ce qui fait d'elle une zone touristique de la Côte d'Ivoire. Dans cette perspective, elle est implicitement en concurrence avec d'autres localités balnéaires comme Jacqueline, Assouindé et Assinie. De ce point de vue, la commune devra accroître sa visibilité afin de rendre son industrie touristique florissante.

Les challenges auxquels la ville fait face, ne peuvent être relevés sans une politique de communication ordonnée et cohérente. A juste titre E. A. Abderrazzak et E. M. Faissal (2023, p. 246) affirment que :

*« La communication crée une empathie réelle entre habitants d'un territoire et son avenir. Elle est censée donner ou redonner de la fierté d'appartenance ; elle devrait valoriser l'identité et l'image du territoire. Une image positive est bénéfique pour assurer et pérenniser le dynamisme et partant, l'économie, la culture, l'éducation, la qualité de vie..., tout ce qui tisse le quotidien des individus qui y vivent. »*

Le présent article se veut être un plaidoyer en faveur de l'institutionnalisation d'un service de communication dans les mairies de façon générale en Côte d'Ivoire et spécifiquement à la mairie de Grand-Bassam afin de renforcer la dynamique du territoire. En effet, dans les processus décentralisation, les collectivités territoriales ont pour rôle le développement des politiques de proximités et de territoires dont la réussite nécessite de mobiliser les citoyens et l'ensemble des acteurs économiques. Cette recherche veut comprendre les interactions entre la mairie et ses partenaires extérieurs, dans l'optique de réaliser deux objectifs essentiels, d'une part la cohésion entre les différents segments du corps social et d'autre part la promotion de la commune. De ce qui précède, la recherche repose sur l'hypothèse selon laquelle la promotion du territoire et le renforcement de la cohésion sociale sont intimement liés à la création d'un véritable service de communication.

Cet article est une enquête de terrain réalisée dans la commune de Grand-Bassam dans l'extrême Sud-est de la Côte d'Ivoire. Elle permet de répondre fondamentalement à trois questions. D'abord, quel est l'environnement institutionnel de la communication à la mairie de Grand-Bassam ? Ensuite, quels sont

les outils de communication utilisés par la mairie de Grand-Bassam ? Enfin, quelles sont les activités de communication engagées pour la cohésion sociale et la promotion de la commune ? L'hypothèse

## 1- Méthodologie de la recherche

### 1-1- *Lieu de l'étude*

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la présente étude a été réalisée dans la commune de Grand-Bassam, dans l'extrême Sud-est de la Côte d'Ivoire. Elle s'étend sur une superficie de 127 km<sup>2</sup>. Sa population est estimée à 84 848 habitants avec un taux de croissance annuel de 3,57 % (RGPH 2014).

Notre intérêt pour cette commune se justifie essentiellement pour trois raisons. D'abord, Grand-Bassam a été la première capitale de la Côte d'Ivoire coloniale (1893-1900). Ensuite, la commune est une zone balnéaire donc une importante station touristique. Enfin, elle se veut une localité cosmopolite. A Grand-Bassam nous avons trois peuples autochtones à savoir les Abouré Ehê et les Betibé au bord de la lagune et les Nzima du côté de la mer. En plus de ces peuples, la commune a connu une forte migration due à l'histoire et à sa proximité avec le district d'Abidjan.

Le plein épanouissement de la commune passe, non seulement par la cohésion entre les différents segments de la population, mais également par la promotion du territoire.

### 1-2- *Technique de collecte et d'analyse des données*

La recherche que nous réalisons se veut être une analyse critique de la communication à la mairie de Grand-Bassam. Dans cette perspective, nous avons fait l'option de l'approche qualitative et de la recherche documentaire comme technique de collecte de données.

De ce qui précède, la collecte des données s'est faite, d'une part, à partir d'un guide d'entretien et d'autre part par l'exploration de certaines lois et décrets relatifs à l'organisation et au fonctionnement des collectivités territoriales en Côte d'Ivoire. Les guides d'entretiens ont été administrés à partir d'entretiens semi-directifs. L'avantage de l'entretien semi-directif est qu'il permet aux enquêtés de s'extérioriser en s'attardant sur les sujets qu'ils trouvent plus importants et plus significatifs. Pour le chercheur, ce type d'entretien lui permet de sortir de son guide et exploiter une information donnée par l'interviewé.

Au total, nous avons interviewé quatre (4) entités à savoir : les élus locaux, le responsable de la communication de la mairie, les responsables d'association et les correspondants de presse qui pour nous sont des observateurs avertis de l'action publique locale. Pour chaque entité, nous avons construit un guide d'entretien si bien que nous avons eu une homogénéité dans les données qui ont été recueillies, facilitant ainsi leurs analyses.

En plus des entretiens, nous avons exploité certains documents précisément l'organigramme de la mairie de Grand-Bassam, la loi N° 2012-1128 du 13 Décembre 2012 portant organisation des collectivités territoriales, le décret N° 2013-476 du 02 Juillet 2013 fixant les modalités d'établissement du cadre organique des emplois des collectivités territoriales et le décret N° 2013-478 du 02 Juillet 2013 portant institution d'indemnité et avantage en faveur de certains fonctionnaires et agent exerçant dans les collectivités territoriales. Ces différents textes ont permis de comprendre le cadre institutionnel de la fonction communication dans les communes.

Pour l'analyse des données, nous avons procédé essentiellement à une analyse de contenu. D'une part l'analyse de contenu des entretiens semi-directifs et d'autre part, l'analyse de contenu des documents. Il faut préciser que nous avons utilisé la méthode logico-sémantique de l'analyse de contenu. Selon M. Roger (2006, p. 11), la méthode logico-sémantique s'en tient au contenu manifeste et ne considère que le signifié immédiatement accessible. Cette méthode ne s'intéresse pas à la structure formelle du texte ni à son organisation logico-esthétique c'est-à-dire au style du texte. La méthode logico-sémantique

répond parfaitement au type d'analyse de contenu que nous avons fait. Elle nous a permis d'extraire des textes des unités de sens, de les codifier et de procéder à une structuration.

## 2- Cadre théorique de référence

Cet article s'inscrit dans l'approche fonctionnelle de la communication. Elle consiste à comprendre la communication dans les organisations en décrivant la fonction et la nature des messages qui y circulent. De ce point de vue, on peut considérer la communication comme un processus complexe qui possède des fonctions d'organisation, de mise en relation et de changement (P. Bertrand, 2004, p. 3).

Dans l'approche fonctionnelle, deux fonctions de la communication nous intéressent à savoir la fonction de mise en relation et la fonction de changement. En effet, la présente étude veut montrer l'importance de la fonction communication dans les collectivités territoriales. Dans cette perspective, nous allons analyser comment la fonction communication dans une mairie permettent de la mettre en relation avec les différents segments du corps social, mais surtout comment cela favorise à un certain degré les changements sociaux à l'intérieur du territoire. Nous percevons la mairie dans cette étude comme une collectivité territoriale et non comme une entité administrative déconcentrée. De ce point de vue, elle a pour rôle d'impulser la dynamique de développement du territoire dans une action synergique avec les populations et les autres acteurs territoriaux.

## 3- Résultats de l'étude

### 3-1- *Le cadre institutionnel de la fonction communication dans la commune de Grand-Bassam*

Ce résultat a été obtenu à partir de la recherche documentaire. Nous avons analysé l'organigramme de la commune et le décret N° 2013-476 du 02 Juillet 2013 fixant les modalités d'établissement du cadre organique des emplois des collectivités territoriales.

L'analyse de l'organigramme montre que l'administration de la commune est organisée autour de cinq (5) services à savoir le service administratif, le service financier, le service technique et le service socio-culturel et de la promotion humaine. Tous ces services sont coordonnés par le secrétariat général. Il ressort clairement que le cadre institutionnel ne prévoit pas de service de communication.

Ensuite, dans le décret N° 2013-476 du 02 Juillet 2013 fixant les modalités d'établissement du cadre organique des emplois des collectivités territoriales, l'Etat donne la possibilité aux maires des communes de plus de 100 000 habitants de s'attacher les services d'un chargé de communication.

La commune de Grand-Bassam, qui a une population de 84 848 habitant n'est visiblement pas éligible au décret qui donne la possibilité aux maires de recruter un chargé de communication. Or, dans nos enquêtes, nous avons constaté que la mairie de Grand-Bassam a en son sein une structure dénommée cellule de communication. Pourquoi alors cette cellule de communication ? La réponse est donnée par le secrétaire général de la mairie.

*« Effectivement la loi ne nous permet pas d'avoir une structure de communication, mais une commune comme Bassam ne peut pas fonctionner sans un service de communication. La communication est vitale. Le conseil municipal précédent a bien voulu créer cette cellule et l'actuel conseil l'a conservé » (Donnée de l'enquête)*

La création de la cellule communication est donc une volonté du conseil municipal et du maire. Le problème se situe maintenant au niveau de l'animateur de cette cellule. Il faut noter que pour tous les services prévus dans l'organigramme et dans le cadre organique des emplois, l'Etat y affecte des fonctionnaires, professionnels du domaine, pour son animation. Leur rémunération et avantage sont pris en charge par l'Etat.

De ce qui précède, il revient à la mairie de procéder au recrutement du responsable de la cellule de communication, mais également lui trouver une rémunération. C'est à ce niveau que se pose une difficulté. En effet, pour des questions financières la mairie n'a pu s'attacher les compétences d'un communicant professionnel.

*« La volonté y est, mais à côté de cela il y a la réalité budgétaire. Les communicants professionnels reviennent chers et dans la nomenclature budgétaire aucune ligne n'est prévue pour un service de communication. Même le financement des activités de communication reste problématique. Vous le savez vous-même, la communication coute cher. » (Donnée de l'enquête)*

Les tâches de la cellule communication peuvent se résumer de la façon suivante : Porter des informations de diverses natures à la population, couvrir toutes les manifestations auxquelles participe le maire, Vendre l'image du maire, valoriser toutes les actions sociales et de développement du maire.

L'analyse des tâches de telles que décrites par le responsable de la cellule permet de comprendre que la communication dans la commune de Grand-Bassam est essentiellement une communication informative avec quelques activités de marketing politique.

En définitive, il faut noter que du point de vue législatif et réglementaire, la mairie de Grand-Bassam n'a pas droit à une structure de communication. Mais l'importance de cette fonction a conduit les autorités communales à en créer une. Malgré leur bonne volonté, elles n'ont pas pu doter la structure d'un communicant professionnel.

### **3-2- Les outils de communication utilisés par la mairie de Grand-Bassam**

De façon générale, les collectivités territoriales disposent de divers outils pour communiquer avec ses partenaires que sont les acteurs territoriaux. Nous pouvons citer comme outil le journal, la radio, le site internet, la page Facebook, le tableau d'affichage. Analysons maintenant l'utilisation de ces outils à la mairie de Grand-Bassam :

*Journal* : Actuellement, la mairie de Grand-Bassam ne dispose pas de journal. Dans le passé, elle a fait l'expérience de deux journaux, mais pour chacun des titres l'aventure n'a pas duré. Les autorités communales affirment que dans les deux expériences, les journaux étaient distribués gratuitement. De ce point de vue, les coûts de production et de distribution étaient entièrement à la charge de la commune. Deux raisons sont avancées pour justifier l'abandon du journal. La première raison est financière. La deuxième est d'ordre technique. En effet, l'information circule aujourd'hui à une vitesse exponentielle, or les journaux étaient des bimensuels, au moment de leur parution, les informations qui y sont contenues étaient pratiquement dépassées.

*Radio* : La mairie de Grand-Bassam ne dispose pas de radio propre à elle. Par contre, deux stations de radio émettent sur le périmètre communal : BASSAM FM et RADIO YACKOI. Pour émettre des messages vers les acteurs territoriaux, la mairie signe des conventions avec ces radios locales.

*Site Internet* : La commune dispose d'un site internet dont l'adresse est ([www.villedgrandbassam.ci](http://www.villedgrandbassam.ci)) . La visite du site montre qu'il est riche en information sur l'histoire de la ville, l'organisation communale c'est-à-dire les attributions des différents services, sur la coopération décentralisée, sur les programmes d'action de la mairie, sur les hôtels, sur les restaurants et bien d'autres information. A contrario, l'actualité quotidienne de la commune n'est pas abondante. En plus le site n'est pas à jour. Notre dernière visite du site date du 7 Novembre 2023, l'actualité la plus récente sur le site date du 13 Octobre 2023.

*Page Facebook* : La mairie de Grand-Bassam dispose d'une page Facebook intitulée « Mairie de Grand Bassam Officiel ». Cette page diffuse de nombreuses informations concernant les arrêtés municipaux, les décisions du maire, les activités du maire et du conseil municipal, les activités de certaines



organisations et l'actualité de la commune. Contrairement au site internet, la page Facebook est plus à jour au niveau de l'actualité de la commune.

*Tableau d'affichage* : La mairie de Grand-Bassam dispose également d'un tableau d'affichage. Sa dimension est d'environ 1m2. On y trouve des notes de service, des notes d'information, des arrêtés municipaux, des avis d'enquête de commodo et d'incommodo. Dans la plupart des cas, l'information affichée concerne plus les agents municipaux. L'information territoriale y est très peu présente.

*Les réunions* : La mairie se sert aussi des réunions comme outil de communication. Nous avons différents types de réunion. D'abord, les réunions formelles. Il s'agit des sessions du conseil municipal ou les populations sont invitées à assister aux délibérations du conseil. De façon statutaire, il y a quatre sessions ordinaires dans l'année à raison d'une session par trimestre. En plus des sessions ordinaires, le maire peut convoquer des sessions extraordinaires. Ensuite, il y a les réunions informelles ou le maire peut rencontrer pour une raison ou une autre les populations, organisations professionnelles, les jeunes, les femmes. Ces réunions sont des moments d'échange d'information.

Au terme de cette analyse, il faut noter que la mairie de Grand-Bassam utilise une gamme variée d'outil de communication. Elle dispose d'un site internet, d'une page Facebook et d'un tableau d'affichage. Elle organise également des réunions périodiques afin d'échanger avec les différents acteurs territoriaux. Même si la mairie n'a pas encore une radio propre à elle, elle signe des conventions avec celles qui émettent sur le territoire communal afin de faire passer des informations.

### **3-3- Communication et cohésion sociale à Grand-Bassam**

La cohésion sociale est un élément essentiel de la gouvernance territoriale. En effet, la gouvernance locale est une gestion de proximité. Son efficacité réside dans l'harmonie et l'homéostasie sociale. Dans le cas précis de la commune de Grand-Bassam, trois éléments ont été relevés qui pourraient perturber l'équilibre social à savoir le conflit permanent entre les Nzima et les Abouré Èhê, les conflits qui résultent de la gestion du foncier urbain, la difficile cohabitation entre les syndicats de transporteurs.

*« Grand-Bassam comme toutes les cités connaît également ses contradictions. Nous pourrions les situer à trois Niveaux, d'abord les différents entre les peuples autochtones, les questions liées au foncier urbain, les antagonismes entre les Syndicats de transporteurs. Voici autant d'éléments qui peuvent porter les germes de conflits. » (Donnée de l'enquête)*

En plus, nous avons les conflits internes aux peuples autochtones. Le 14 juillet 2023 dernier, nous avons assisté à une tentative de destitution du roi des Abouré Èhê par la génération Bloussoué. Ce conflit interne au peuple Abouré impacte négativement l'atmosphère générale de la commune. Plutôt, en 2018, il a y eu le conflit interne au peuple N'zima. Les populations ont mal accepté le fait que le roi ait apporté son soutien au candidat du RHDP et non à l'un des leurs qui brigait la Mairie de Grand-Bassam à l'occasion des élections municipales de 2018. La profondeur du conflit a entraîné l'annulation de l'Abissa qui est un événement culturel important pour l'attractivité de la commune.

Quelles sont les actions de communication que la mairie met en œuvre pour prévenir les conflits et minimiser son impact sur la cohésion sociale ?

La première action est la collecte et l'échange d'information. A ce niveau, la mairie dispose de deux leviers. D'une part les conseillers municipaux et d'autre part les CGQV. Le conseil municipal est constitué de sorte que chaque quartier ait un représentant. Il revient à ce dernier de collecter les informations de son secteur afin de les faire remonter au conseil municipal. Ce conseiller est aidé dans sa tâche par le responsable du CGQV. L'on peut définir les CGQV comme des assemblées d'habitants avec un responsable élu. Ces responsables participent à l'animation de la vie communale.

*« Je pense que tout réside dans l'information. L'information est capitale, sans elle aucune décision ne peut être prise et aucune action ne peut être menée. Dans cette perspective, les conseillers municipaux et les responsables de CGQV sont mis à contribution pour collecter et faire remonter tous les informations au conseil municipal. Aucune information ne doit être négligé. Les CGQV sont comme un service de renseignement pour le maire. »  
(Donnée de l'enquête)*

Une fois les informations collectées et remontées, le conseil municipal procède à leur traitement pour une prise de décision idoine. Lorsqu'il s'agit d'un incident, le conseil municipal à partir d'échange et de dialogue, s'arrange à prévenir tout conflit qui pourrait résulter de l'incident. Par contre, lorsque le conflit est ouvert, le conseil sollicite l'appui d'un médiateur dans l'optique d'aplanir le différend et ramener les uns et les autres à vivre à nouveau ensemble. Pourquoi un médiateur ? la réponse est donnée par un élu local

*« Dans un dialogue, l'on échange des mots. Tu peux vouloir dire quelque chose et l'interlocuteur va le comprendre d'une autre manière. Pour préserver l'image du maire et conseil municipal, nous sollicitons les services d'une tierce personne. Dans la gouvernance locale, il faut tout faire pour ne pas perdre la confiance d'une partie de la population » (Donnée de l'enquête)*

Les enquêtes relatives à la présente étude montrent que la commune de Grand-Bassam ne dispose pas d'un plan stratégique de communication pour la cohésion sociale. Nous parlons ici d'un document stratégique élaborer et penser qui servira de boussole a toute les actions de communication pour la cohésion sociale. L'importance d'un tel document est qu'il permet de mener des actions planifiées de communication que l'on peut évaluer et réadapter selon les circonstances.

*« Je comprends bien ce que vous voulez dire. Mais nous, nous sommes là pour juste des taches de communication simple. Ce dont vous parlez est une tâche complexe. Pour élaborer une stratégie il faut un spécialiste de la communication. » (Donnée de l'enquête)*

Ce résultat soulève la question de la professionnalisation de la fonction communication dans les collectivités territoriales de façon générale et spécifiquement à la mairie de Grand-Bassam. C'est vrai, la mairie a montré un intérêt pour la communication en créant une cellule communication. Il lui reste à franchir le pas en recrutant un communicant professionnel afin d'adresser les questions de communication avec compétence et rigueur.

En claire, la mairie de Grand-Bassam mène des actions de communication dans la perspective de favoriser la cohésion sociale, mais elle gagnerait à s'attacher les services d'un professionnel afin de mieux encadrer ses efforts dans le domaine.

### **3-4- Activité de marketing territorial de la commune de Grand-Bassam**

La commune de Grand-Bassam dispose de réelles potentialités pour être une ville attractive. Nous rappelons que Grand-Bassam est la première capitale de la Cote d'Ivoire coloniale, de ce point de vue, la ville dispose encore des vestiges de la colonisation (bâtiments coloniaux ; palais du gouverneur, maison de la poste...). En plus, la commune est une localité balnéaire. Enfin, Grand-Bassam est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. La ville dispose donc de nombreux atouts pour être attractive.

*« Grand-Bassam est aussi appelé la cité des séminaires. Nous avons des réceptifs hôteliers de toute gamme, mais aussi les plages. Vous savez que la commune a été déclarée patrimoine mondial de*

*l'Unesco, elle est aussi la première capitale de la Côte d'Ivoire, donc vraiment nous avons beaucoup de potentialités » (Donnée de l'enquête)*

Une chose est d'avoir des atouts et une autre est d'en faire la promotion. Le marketing des territoires passe nécessairement par l'activité promotionnelle. C'est à ce niveau que la mairie pêche. De vieilles villes comme Paris, Londres, New-york et autre continue de mener des activités promotionnelles sur plusieurs supports notamment internet, les cartes de visite, les encarts publicitaires dans les aéroports

*« Aujourd'hui Bassam est en compétition avec Jacqueville depuis la construction du pont. Normalement l'on devrait voir à Abidjan des panneaux publicitaire faisant la publicité de la ville. Les élus inondent la ville de panneaux pour souhaiter bonne fête de Noel aux population, bonne fête des mères, mais jamais des panneaux pour la promotion de la commune » (Donnée de l'enquête)*

La promotion de la commune passe également par l'organisation d'activités culturelles. A ce niveau, il y a quelques activités culturelles organisées dans la commune : l'Abissa chez le peuple Nzima, la fête de génération chez les Abouré Êhê de Moossou. Ce sont les deux plus grandes manifestations culturelles à Grand-Bassam.

Le constat est que ces manifestations sont liées aux peuples et non au territoire. En claire, il n'y pas de manifestation culturelle pensée et organisée par la mairie elle-même afin de faire rayonner la commune à l'extérieur.

#### **4- Discussion des résultats**

La discussion va s'articuler autour du cadre institutionnel et de la problématique de la professionnalisation de la fonction communication dans les collectivités territoriales.

##### ***4-1- Du cadre institutionnel de la fonction communication dans les collectivités territoriales***

La présente étude montre que le cadre institutionnel de la communication dans la commune de Grand-Bassam est restrictive. Ce cadre ne permet pas un plein déploiement de la communication afin d'accompagner les activités de développement au plan local. Les insuffisances du cadre institutionnel de la communication locale pourraient être recherchées dans le cadrage stratégique de la communication au plan national. K. Vahama (2022, p. 402) affirme que :

*« L'État ivoirien dispose d'un cadre institutionnel de communication. Ce cadre institutionnel est convenablement structuré mais insuffisamment exploité. Le ministère de la Communication, portefeuille gouvernemental en charge de la communication, ne dispose pratiquement pas d'un plan de communication structuré et élaboré pour soutenir les politiques publiques de développement. »*

Nous pensons que c'est certainement à ce niveau qu'il faut analyser les insuffisances de la fonction communication dans les collectivités territoriales. En effet, les collectivités territoriales en général et les communes en particulier sont des structures infra étatiques. C'est l'Etat au niveau central qui fixe le cadre et détermine les modalités de fonctionnement des structures. Si au niveau central, le cadre institutionnel de la communication présente des faiblesses, il va s'en dire que cela aura des répercussions au plan local.

En Côte d'Ivoire, la conduite du développement local revient aux collectivités territoriales. Or, la communication est un maillon essentiel du développement territorial. Sans communication comment pouvons-nous adresser la problématique de la participation citoyenne qui au demeurant reste un levier important du développement local. K. Hugues et S. Habib (1995, p. 23) estiment, dans un contexte

africain, que les actions de communication permettent d'abord, de mener à bien un projet ou un programme de développement intéressant l'épanouissement individuel et collectif d'un ensemble de personnes. Ensuite, elles permettent de créer un environnement social favorable au développement, suscite la mobilisation des membres d'une société en faveur du progrès multidimensionnel. Enfin, les actions de communication permettent de collecter, traiter et faire circuler toute information susceptible d'être valorisée et utilisée par des individus, des groupes ou des communautés dans le sens du développement. Telle que présentée, la communication dans les entités décentralisées devrait être confiées à des professionnels.

#### **4-2- De la professionnalisation de la communication dans les communes.**

Les services communaux sont généralement animés par des professionnels du domaine. Le service technique est tenu par un ingénieur ou un ingénieur des techniques spécialisé en travaux publics, le service socioculturel par un professionnel de l'action culturelle ou un éducateur spécialisé, le service financier par un spécialiste de la comptabilité publique, le service administratif par un attaché administratif. Or, très peu de professionnels animent les structures de communication quand il en existe. Cette observation est faite également par L. Thierry (2008, p. 8).

Il faut se convaincre que la communication de façon générale est une affaire de professionnel. Les pratiques dans les collectivités locales donnent la nette impression que tout individu peut se prévaloir de ce poste. Pourtant, la communication des collectivités territoriales est une communication complexe et spécifique. En effet, G. Philippe (1990, p. 9) affirme que cette communication consiste à gérer trois niveaux de discours.

Premièrement, le registre du local caractérisé par la spécificité spatiale et sociale du territoire. Ensuite, le registre de l'action c'est-à-dire amener l' élu à répondre concrètement aux aspirations supposées des habitants et enfin, le registre politique qui renferme la signification idéologique des décisions politiques. Le communicant territorial doit donc pouvoir faire l'équilibre entre sa fonction d'être celui qui rend explicite les aspirations des citoyens et celle de rendre compréhensive les décisions des élus locaux. Cet exercice demande intelligence, créativité, réactivité et un sens élevé de la mesure et de la responsabilité. L'exercice demande également une grande autonomie.

Les enjeux territoriaux auxquels sont confrontées les structures décentralisées devraient conduire les pouvoirs publics à porter un intérêt à la fonction communication et envisager sa professionnalisation.

Le premier enjeu est la construction de la cohésion sociale dans les territoires, condition essentielle pour un développement local participatif.

Le deuxième enjeu est celui du développement durable. La conférence des parties (COP 22) qui s'est tenue à Marrakech au Maroc du 7 au 18 novembre 2016 a mis les collectivités territoriales en première ligne dans l'atteinte des objectifs du développement durable. Plusieurs raisons militent en faveur de la responsabilisation des collectivités locales. D'abord elles ont la responsabilité de l'organisation de l'espace urbain en termes d'infrastructures, de transports et de gestion des déchets solides et liquides. Ensuite, les actions d'adaptation à conduire pour répondre efficacement au changement climatique sont essentiellement d'ordre local. Enfin, les collectivités territoriales ont le contact direct avec le citoyen dont l'information et l'adhésion sont indispensables à une politique de changement social efficace.

Des défis comme la préservation de l'environnement et de la biodiversité passent nécessairement par des activités de sensibilisation, d'éducation des masses et de marketing social. Il s'agit de changer des habitudes et des comportements qui sont ancrés dans le quotidien des populations. Ce travail de communication et d'éducation des citoyens ne peut se faire que par des professionnels.

## Conclusion

La présente étude a permis de faire un état des lieux de la communication dans la commune de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire. Il ressort de cette étude que l'ancrage de cette fonction dans le système global d'organisation et de fonctionnement de la commune reste encore très faible. La raison principale réside dans la faiblesse du cadre organique des emplois dans ce corps de métier. Seules les communes de plus de 100 000 habitants ont le droit d'avoir un chargé de communication. Ce chargé de communication n'est qu'un simple agent dans le cabinet du maire.

Malgré les faiblesses du cadre organique, la commune de Grand-Bassam s'est efforcée de mettre en place une structure de communication. Nonobstant cette bonne volonté, la réalité fait observer de nombreuses insuffisances dans son fonctionnement. Ses insuffisances se résument spécifiquement à un personnel peu qualifié en communication de façon générale et précisément en communication des collectivités territoriales. Cela ne permet pas à la commune de se doter d'un plan stratégique de communication dans l'optique, non seulement de renforcer la cohésion sociale, mais également de faire la promotion de la commune de Grand-Bassam qui dispose d'atouts indéniables.

Les enjeux territoriaux sont énormes à savoir : construire la cohésion entre les différents groupes ethnoculturels dans les territoires, construire l'identité du territoire, mettre en œuvre un développement local participatif, collecter et diffuser l'information locale, préserver l'environnement et la biodiversité dans les territoires. Tous ces enjeux territoriaux devraient donner une légitimité à la fonction communication dans les collectivités territoriales.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANGEON Valérie, 2008, « L'explication du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territoriale », In : *Revue d'économie régionale et urbaine*, Vol 2, N°2, pp. 237-250.

BERTACCHINI Yunn, 2004, « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel local », In *Communication et Organisation*, Vol 25.

EL ABBADI Abderrazzak, EL MATTICHI Faissal, 2023, « La communication territoriale : un levier de la mise en place du nouveau modèle de développement », In *Alternatives managériales et économiques*, Numéro spécial 2, pp. 242-260.

FOURDIN Monique, 1994, « La professionnalisation de la communication locale : un paradoxe ? » In : *Réseaux*, Vol.12, N° 64, Les métiers de la communication, p. 75-89.

GARRAUD Philippe, 1990, « Discours des maires et construction locale du politique », in *Mots*, No25, pp. 7-21.

GRAFMEYER Yves et AUTHIER Jean-Yves, 2011, *Sociologie urbaine*, Armand colin, 3è Ed., Paris, 127 pages.

KADJO Arsène, EZAN Blay Anoh Jean-Baptiste, 2021, « Dissensions internes du peuple n'zima kotoko et pratique de l'abissa a grand-bassam dans le sud de la Côte d'Ivoire » In *European Scientific Journal*, ESJ, 17(2), p. 117-136.

KAMAGATE Vahama, 2022, « La planification de la communication dans la planification du développement en Côte d'Ivoire », In AKOFENA, No 006, Vol.2, pp. 397-408.

KONE Hugues et SY Habib, 1995, *Communication pour le développement durable en Afrique*, PUCI,

KOUADIO Oura Raphaël, 2012, « Extension urbaine et protection naturelle. La difficile expérience d'Abidjan », In *VertigO*, Volume 12, numéro 2, <https://id.erudit.org/iderudit/1022534ar> Consulté le 14 Octobre 2023.

KRA Kouassi Raymond, 2013, « Part de l'information locale dans la presse ivoirienne », In *communication en question*, Vol 1, N°2.

LIBAERT Thierry, 2008, *Le plan de communication*, 3<sup>ème</sup> Edition, 265 pages.

MEGARD Dominique, 2012, *La communication publique et territoriale*, Dunod, Paris, 126 pages.

MOLDOVEANU Mirela, 2010, « De la diversité ethnoculturelle au vivre ensemble », In *McGill journal of education*, Vol 45, No1, pp. 27-43.

MUCCHIELLI Roger, 2006, *l'analyse de contenu*, ESF édition, 9<sup>ème</sup> édition, France, 223 pages.

N'GONO Emmanuel, 2021, « Diversité ethnoculturelle et cohésion sociale en milieu urbain au Cameroun », In *Espace géographique et société Marocaine*, No 50, pp. 111-135.

PAILLIART Isabelle, 2013, « Territoire, médias et communication ». In *Sciences de l'information et de la communication*, PUG, Grenoble, pp. 119-136.

SINTOMER Yves, 2007, *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, la découverte, 176 pages.

ZEMOR Pierre, 2005, *La communication publique*, PUF, 3<sup>ème</sup> Ed., Paris, 127 pages.